

METTRE À L'HONNEUR VOTRE MARE (OU VOTRE RÉSEAU DE MARES) GRÂCE À L'OBTENTION DU LABEL « MARES REMARQUABLES »

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, via le Groupe Mares qu'il anime, propose un label afin de distinguer les mares remarquables présentes dans notre belle région.

POURQUOI CE LABEL « MARES REMARQUABLES » ?

L'histoire des mares est depuis toujours liée à celle des hommes. La plupart d'entre-elles a en effet été creusée et entretenue afin de répondre à des besoins en eau liés à divers usages. Éléments ponctuels dans nos paysages accompagnés d'un cortège de végétation amphibie caractéristique, les mares sont présentes en zone urbaine, rurale, forestière, dunaire...

On estime néanmoins qu'il reste actuellement 10% des mares qui existaient sur le territoire national au début du XX^e siècle et que cette raréfaction continue. Les mares disparaissent soit naturellement, du fait d'un manque d'entretien, soit par comblement volontaire.

Pour autant, ces infrastructures naturelles en hydraulique douce rendent aux populations d'innombrables services, notamment la gestion du ruissellement pluvial, l'épuration des eaux de ruissellement, la lutte contre les incendies, l'abreuvement du bétail en zone rurale et l'amélioration du cadre de vie en zone urbaine. Véritables réservoirs de biodiversité, les mares sont aussi de parfaits outils d'éducation à l'environnement.

En mettant en place un label «Mares remarquables», le Groupe Mares souhaite promouvoir les mares à grande valeur écologique, paysagère et/ou historique. Cela permet de les citer, de les montrer en exemple et ainsi de promouvoir les bonnes pratiques de gestion. Les «Mares remarquables» sont ainsi de bons supports de communication auprès du grand public.

POUR QUI ?

Peuvent candidater à l'obtention de ce label les propriétaires privés, les collectivités et les gestionnaires d'espaces naturels, sous réserve que la mare présentée au concours soit accessible au public au moins une fois par an, par exemple lors d'une visite guidée. Il est par ailleurs possible de déposer un dossier pour un réseau de mares (par exemple : réseau de trous de bombe). Il faudra cependant motiver ce choix dans le dossier de candidature.





© CEN : C.Richard

QUELLES MARES SERONT LABELLISÉES EN 2021 ?

Seront labellisées les mares réunissant des critères écologiques évalués par un jury bénévole. Le Comité de sélection du label « Mares remarquables » désigne également un prix spécial « Coup de coeur du jury » parmi les mares labellisées.

QUELLES IMPLICATIONS POUR LE PROPRIÉTAIRE / GESTIONNAIRE ?

Le propriétaire / gestionnaire d'une mare recevant le label « Mares remarquables » s'engage à :

- signer une « Charte de bonnes pratiques de gestion » ;
- accueillir l'événement organisé pour mettre à l'honneur le prix « Coup de coeur du jury » ;
- installer le panneau « Mares remarquables » fourni par le Conservatoire d'espaces naturels via le Groupe Mares ;
- accueillir le jury de sélection pour la réévaluation de la mare 5 ans après la labellisation pour le maintien ou non du label.

COMMENT CANDIDATER À L'OBTENTION DE CE LABEL ?

Pour qu'un dossier soit accepté, il faut que la mare présentée :

- soit inscrite dans l'outil de recensement des mares régionales : www.carto-groupemares.org
- soit accessible au public au moins une fois par an lors d'un événement (*Fréquence grenouille, Fête des mares, Fête de la Nature, Fête des jardins...*), comme par exemple une visite guidée ;
- soit accessible aux membres du Comité de sélection pour l'analyse du dossier (de février à avril 2022).

Par ailleurs, il n'est possible de déposer qu'un dossier par an et par gestionnaire / propriétaire de mares.

QUELLE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR LES LAURÉATS DE CE LABEL ?

Chaque lauréat se verra remettre un panneau « Mares remarquables » afin de signaler l'obtention du label *in situ*.

Un événement sera organisé en juin 2022 pour l'annonce des résultats et la pose du panneau du prix spécial « Coup de coeur du jury ». De nombreux médias seront conviés à cette occasion afin d'offrir une belle visibilité à tous les lauréats du concours.

Sur le site internet du Groupe Mares (www.groupemares.org), une page spécifique sera dédiée à la présentation des mares remarquables régionales.

QUEL CALENDRIER POUR 2021 ?

- Lancement de l'appel à candidatures : septembre 2021.
- Clôture des candidatures : 15 novembre 2021.
- Pré-sélection des dossiers : décembre 2021.
- Visite des mares pré-sélectionnées par un membre du comité de sélection : février à avril 2022.
- Réunion du comité de sélection : fin avril 2022.
- Événement pour l'annonce des résultats : début juin 2022 (à l'occasion de la Fête des mares).

Téléchargez le dossier de candidature ou postulez en ligne :

cen-hautsdefrance.org/projets-en-cen/groupe-mares



CANDIDATURE POUR LE LABEL «MARES REMARQUABLES»



PRÉREQUIS POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER :

- La mare doit être inscrite dans l'outil de recensement des mares régionales : www.carto-groupemares.org
- La mare doit être accessible au public au moins une fois par an, lors d'événements (Fréquence grenouille, Fête des mares, fête de la Nature, des jardins...)
- La mare devra être accessible pour les membres du comité de sélection pour l'analyse du dossier

DOCUMENTS À JOINDRE AU FORMULAIRE :

- Plan de masse (ou schéma)
- Localisation de la mare sur carte IGN et/ou photo-aérienne
- Deux photographies de la mare

POSSIBILITÉ DE DÉPOSER UN DOSSIER POUR UN RÉSEAU DE MARES

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Localisation de la mare (adresse) :

À quel titre déposez-vous le dossier ?

- Propriétaire Locataire (préciser) _____
 Gestionnaire Usager (préciser) _____
 Autre (préciser) _____

Nom du propriétaire :



Nom du gestionnaire, du locataire (agriculteur) ou de l'utilisateur (pêcheur, chasseur...)
(si différent du propriétaire) :

Vos coordonnées (numéro de tél / adresse mail) :

Statut de propriété :

- Public Privé

Statut de protection (convention/plan de gestion/statut réglementaire...) :

- Oui (préciser) _____
 Non Inconnu

La fréquentation actuelle :

- Régulière Occasionnelle (préciser) _____
 Inconnue

La fréquentation envisagée (si différente d'actuellement) :

- Régulière Occasionnelle (préciser) _____

L'accessibilité actuelle :

- Libre d'accès Clôturée Sur autorisation
 En compagnie d'un animateur Autre (préciser) _____

L'accessibilité envisagée (si différente d'actuellement) :

- Libre d'accès Clôturée Sur autorisation
 En compagnie d'un animateur Autre (préciser) _____

Usages actuels (plusieurs choix possibles) :

- Abreuvoir Collecte ruissellement Réserve incendie
 Protection biodiversité Chasse Pêche
 Pédagogie Agrément (Esthétique) Irrigation
 Autre (préciser) _____

Si mare abreuvoir :

- Direct :
 Sans aménagement
 Mare clôturée partiellement
 Descente aménagée
 Autre (préciser) _____
- Indirect :
 Pompe à museau
 Abreuvoir gravitaire
 Pompe éolienne ou solaire
 Mare clôturée totalement
 Autre (préciser) _____

Espèces pâturant : _____

Pente douce (inférieure ou égale à 30°) :

sur moins d'1/4 des berges

d'1/4 à la moitié des berges

sur plus de la moitié des berges

Dimensions (prendre en compte au niveau du début de pente) :

_____ m de long x _____ m de large

Forme de la mare (faire un dessin du dessus et de profil) :

Origine :

Naturelle

Anthropique (créée par l'homme)

Inconnue

Type de mare :

Temporaire (préciser le mois habituel de l'assec) _____

Permanente

Turbidité de l'eau :

Limpide

Trouble

Environnement proche :

Prairie

Jardin

Culture

Parc

Forêt(Boisement)

Urbain

Autre (préciser) _____

Intérêt historique (ancien lavoir, mare de village, légende, citée par un écrivain, représentée par un peintre...) :

Oui (préciser) _____

Non

MOTIVATIONS À LA LABELLISATION :

Présence d'abris dans les 100 m :

- Tas de bois Tas de pierres Muret
 Barrière végétale* Autre (Blockhaus...) (préciser) _____

* La barrière végétale est un assemblage d'éléments végétaux permettant de fermer le passage ou de former une clôture. Elle est constituée de l'ensemble des branches et troncs des arbres et arbustes élagués, recépés, ou abattus sur un site donné. Les bois coupés, de toutes tailles, sont disposés horizontalement en tas, retenus par des supports verticaux constitués des troncs des arbres maintenus en place et de piquets complémentaires.

Présence d'aménagement(s) pour l'accès du public (plusieurs réponses possibles) :

- Platelage Barrière, clôture Ponton
 Panneau précisant les mesures de sécurité Pente douce
 Autre (préciser) _____

Présence d'aménagement(s) pédagogique(s) (plusieurs réponses possibles) :

- Observatoire Panneau pédagogique Jeu
 Autre (préciser) _____

Sources d'alimentation (plusieurs réponses possibles) :

- Ruissellement Source Fossé
 Nappe phréatique Météorique (pluies) Inconnue
 Autre (préciser) _____

Pollution apparente (plusieurs réponses possibles) :

- Déchets verts (tonte, taille de haie...) Hydrocarbure
 Ordures ménagères Déchets inertes (gravats)
 Autre (préciser) _____ Aucune

Risques et menaces :

- Oui (préciser) _____
 non

FAUNE :

Groupes faunistiques observés :

- Amphibiens/Reptiles (Grenouilles, Crapauds, Tritons, Salamandres...)
 Libellules (Demoiselles, Libellules)
 Invertébrés aquatiques (Dytique, Gerris, Notonecte, Sangsue, Gyrin, Limnée...)
 Oiseaux (Poule d'eau, Héron...)
 Mammifères (Campagnol amphibie...)
 Autre (préciser) _____
 Aucun

Lister les espèces animales observées lorsqu'elles sont connues :

Présence de poissons :

- Oui (préciser les espèces) _____
 Non Inconnue

Empoisonnement :

- Oui Non Inconnu

Présence d'oies et/ou de canards d'élevage :

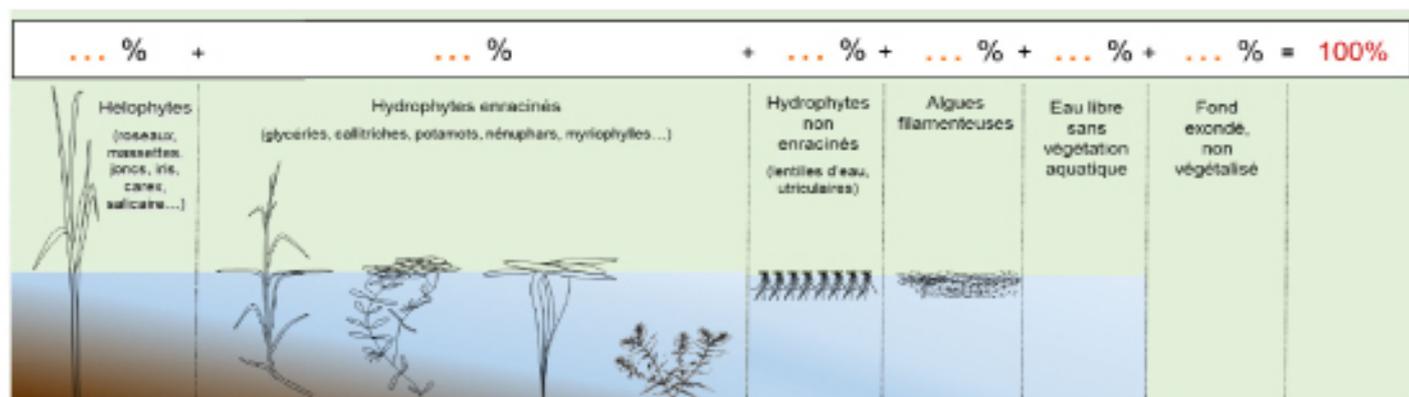
- Oui (préciser les espèces et le nombre) _____
 Non

Présence d'espèces animales exotiques envahissantes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Écrevisse américaine | <input type="checkbox"/> Écrevisse de Californie |
| <input type="checkbox"/> Écrevisse de Louisiane | <input type="checkbox"/> Moule zébrée |
| <input type="checkbox"/> Grenouille taureau | <input type="checkbox"/> Tortue de Floride |
| <input type="checkbox"/> Rat musqué | <input type="checkbox"/> Ragondin |
| <input type="checkbox"/> Pseudorasbora | <input type="checkbox"/> Carassin argenté |
| <input type="checkbox"/> Perche soleil | <input type="checkbox"/> Amour blanc |
| <input type="checkbox"/> Carpe argentée | |
| <input type="checkbox"/> Aucune | <input type="checkbox"/> Inconnue |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser) _____ | |

FLORE :

Compléter le schéma suivant (prendre en compte la surface totale de la mare) :



Végétaux aquatiques plantés :

- Oui (préciser les espèces) _____
 Non Inconnu

Lister les espèces (spontanées) présentes lorsqu'elles sont connues :

Présence d'espèces floristiques exotiques envahissantes :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Crassule de Helms | <input type="checkbox"/> Élodée de Nuttall |
| <input type="checkbox"/> Hydrocotyle fausse-renoncule | <input type="checkbox"/> Lagarosiphon |
| <input type="checkbox"/> Jussie à grandes fleurs (<i>Ludwigia grandiflora</i>) | <input type="checkbox"/> Jussie faux-pourpier (<i>Ludwigia peploides</i>) |
| <input type="checkbox"/> Lentille d'eau minuscule | <input type="checkbox"/> Myriophylle du Brésil |
| <input type="checkbox"/> Inconnue | <input type="checkbox"/> Aucune |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser) _____ | |

GESTION :

Age de la mare si connu ou époque approximative : _____

Inconnu

Curage :

Oui

Non

Si oui :

Date du dernier curage : _____

Fréquence d'intervention : _____

Période d'intervention dans l'année : _____

Entretien des berges :

Fauches

Arrachages manuelles

Produits phytosanitaires

Tonte

Autre (préciser) _____

Aucun

Si entretien des berges :

Fréquence d'intervention : _____

Période d'intervention dans l'année : _____

Élagage des arbres têtards :

Régulier

Rare

Non concerné

Inconnu

Si élagage des arbres têtards :

Fréquence d'intervention : _____

Période d'intervention dans l'année : _____

Gestion des espèces exotiques envahissantes :

Oui (préciser) _____ Non

Non concerné

Inconnue

PAYSAGE (À REMPLIR PAR LE COMITÉ DE SÉLECTION) :

Intégration paysagère de la mare dans son environnement :

Oui

Non

Merci de nous retourner ce formulaire au
Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
1, Place Ginkgo, Village Oasis 80480 DURY

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :
par téléphone au 06 75 56 31 68
(demander Nathalie Delatre, Coordinatrice du Groupe Mares)
ou par mail : contact@groupemares.org